Irony : Présentation

Par **Irony**, le **01/05/2010** à **04:10**

Je me suis inscrite aujourd'hui, et je me présente rapidement, cela s'impose je crois !))) Image not found or type un

En fait je ne suis pas étudiante en droit mais depuis quelques jours, une petite idée a germé dans mon cerveau : celle de me reconvertir vers le droit en recommençant tout en première année. J'hésite encore, car c'est assez flippant finalement.

Par **doui**, le **01/05/2010** à **09:29**

Bienvenue sur le forum ! Image not found or type unknown

A ta place j'essaierais de rentrer directement en L2, certaines fac l'accepte.
Si tu veux vraiment repartir de 0 et que t'as a motiv', y a aussi la fac de Sceaux (pas très loin de Paris en RER wink: Image not found or type unknown) qui propose un "deug accéléré" (L1-L2 en un an).

Par **Irony**, le **01/05/2010** à **14:15**

Merci !))) Image not found or type unknown

Et je te remercie pour ton conseil !

Par **doui**, le **01/05/2010** à **14:47**

J'y fus et oui c'est une bonne fac, mais je ne te proposais pas cette fac par "chauvinisme" ;) Image not found or t
A ma connaissance c'est la seule à proposer ce parcours qui consiste à traiter l'essentiel du programme des deux premières années en une seule, pour des étudiants qui ont des capacités de travail (notamment ex étudiants PCEM1 ou prépa) ce qui me semblait correspondre à ta situation ...

Après je comprends que tu préfères commencer tranquillement en L1, rassure toi, y aura pas mal de monde de ton âge (voire plus âgés).

Par **alex83**, le **01/05/2010** à **14:58**

:))

Salut, bienvenue Image not found or type unknown

Tu m'as l'air de débordé de joie de vivre, qualité non négligeable aujourd'hui tant les gens :p

sont crispés par les contingences communautaires qui nous guettent Image not found or type unknown

Bref s'agissant de ton cursus, le métier de commissaire priseur t'intéresse-t-il ? Car avec une licence en histoire de l'art (et histoire tout court) je pense qu'il y aurait de quoi faire !

:p :p

Tu es une obsédée des débouchés Image not found or type unknown Un peu comme tout le monde je pense Image not found or type unk

On a toujours peur de choisir des choses trop spécialisées qui nous fermeraient des portes... Bref, le droit ouvre effectivement pas mal de débouchés (peut-être pas autant qu'on pense d'ailleurs) mais encore faut-il avoir une certaine appétence pour la matière et ses métiers sachant que traditionnellement, la fac de droit est la voie royale pour devenir juge, avocat ou encore greffier... Si aucun des métiers classiques du droit ne t'intéressent, tu risque de te trouver avec 3 licences, ne sachant quoi faire. Si par contre, tu as au fond de toi une petite idée du métier que tu voudrais faire plus tard, tu peux sans aucun problème te lancer une nouvelle fois dans un cursus universitaire...

Je te souhaite en tout cas de faire les bons choix, chose la plus difficile (oui, encore plus dur que de passer une série de partiels ^^).

Par **fan**, le **01/05/2010** à **20:28**

:)

Bienvenue. Image not found or type unknown

Par **Irony**, le **02/05/2010** à **14:31**

Merci à tout le monde !

Pour répondre à Alex, j'envisage de devenir avocate même si pour l'instant j'ai plutôt des idées sur des études en particulier que sur un métier précis.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **doui**, le **02/05/2010** à **16:18**

Bon il me parait clair que tu souhaites faire du droit des affaires, si possible dans un graaand

cabinet parisien, voire américain Image not found or type unknown

Cela dit cela n'a rien d'original, et tu m'as l'air déjà bien renseignée sur certaines voies qui pourraient t'y conduire ... cependant tu n'ignores pas non plus que n'entre pas qui veut au magistère de Paris I ou à Harvard, alors est ce que tu envisages un plan B au cas où, par extraordinaire, tu n'y parviendrais pas ? ou bien risques tu une nième réorientation après une licence de droit qui n'aurait pas produit des résultats à la hauteur de tes ambitions ?

Par **Irony**, le **02/05/2010** à **21:47**

Je suis assez ambitieuse, c'est vrai. Et je ne m'en excuserai pas. Image not found or type unknown Cela m'étonne toujours de voir que l'ambition de l'un agace presque toujours l'autre. Pourtant personne

n'empêche personne d'être ambitieux. Image not found or type unknown

Mon plan B : si je ne réussis rien, je prends mon vélo et je vais vendre des crêpes en

Californie avec une roulotte. Image not found or type unknown

Par **doui**, le **02/05/2010** à **22:54**

De l'ambition tout le monde en a, ce qui est agaçant c'est la prétention, ce dont je ne te taxerai pas publiquement, au bénéfice du doute [img:17q4lfyf]http://forum.juristudiant.com/images/smilies/39.gif[/img:17q4lfyf]

Ce que j'entendais par "plan B", c'est sans parler d'un échec total de ton cursus juridique, mais en excluant les débouchés qui représentent < 1% des étudiants en droit (avocat dans les top cabinet, magistrat ...) est ce que tu te satisferais d'un poste moyen-correcte sans paillette, ou est ce que tu préfèrerais devenir prof d'histoire (par exemple) ?

Tu peux aussi répondre par une pirouette Image not found or type unknown, puisque tu sembles avoir bien choisi ton

pseudo

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:-bd

Image not found or type unknown

Par **alex83**, le **02/05/2010** à **23:35**

Irony, si tu veux mon avis, la culture G c'est vraiment quelque chose de très singulier. Il y a des étudiants en histoire ou en droit ou en médecine ou où tu veux qui s'intéressent à beaucoup de choses & qui lisent beaucoup et d'autres qui ont des meilleurs notes mais qui restent hermétique à tout ce qui touche aux connaissances.

Ce que tu veux faire plus tard, mets toi le en ligne de mire et dis toi qu'il n'y a pas de raisons que tu échoues... Si tu t'en sens les capacités, que tu as confiance en toi et que le cursus se passe bien, pourquoi tu échouerais ? Et puis, pour les concours, tu peux les repasser plusieurs fois (3 fois pour le CRFPA).

:P

J'oubliais, je suis également très cinéphile... C'est un super hobbie le cinéma Image not found or type unknown

Par **Irony**, le **02/05/2010** à **23:45**

A Alex : chouette un cinéphile de plus ! C'est vrai que c'est un super hobby, en plus qui est assez facile à entretenir je trouve (les places de cinéma sont chères mais il y a de plus en plus d'abonnements pour les jeunes, et il y a le superbe abonnement aux médiathèques/vidéothèques de Paris qui ne coûte que 60€ par an tout ça pour voir des films :))

à volonté toute l'année, j'en use et en abuse... Image not found or type unknown)

Et sinon, merci beaucoup pour tes encouragements !

Par **doui**, le **03/05/2010** à **00:57**

[quote="Irony":2btyeoja]A Doui :

En même temps, quelqu'un qui soupçonne quelqu'un d'autre de prétention après avoir lu deux ou trois messages de la personne en question, ce n'est peut-être pas un prétentieux mais :)

c'est un idiot ! Image not found or type unknown Ou du moins un naïf, ce qui revient au même. A mon sens, l'ambition, tout le monde n'en a pas justement, mais celui qui est capable de se fixer de grands objectifs

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

difficiles (l'ambitieux) a forcément quelque part, au moins dans un petit coin de sa tête, l'idée qu'il peut atteindre cet objectif (j'imagine que c'est à la mesure de cette place dans nos têtes qu'on est plus ou moins prétentieux), et par conséquent il s'estime suffisamment (le prétentieux) pour envisager cette possibilité. Celui qui le nie est un dissimulateur. Mais je ne critique pas ça, dissimuler (contrairement à la simulation), c'est une force. Disons que l'idéal c'est d'avoir la mesure du Héros de Gracián, et de savoir dissimuler au mieux sa volonté, ainsi aucun risque d'être taxé de je ne sais trop quel défaut à dévoiler ses projets et ainsi, on passe pour un chic type. Je me suis encore fait avoir, mais la sagesse viendra à moi un jour, :)

j'en suis sûre ! Image not found or type unknown Finalement quelle différence fais-tu entre ambition et prétention ?

[/quote:2btyeoja]

;)

Je fais la même différence que toi Image not found or type unknown

[quote:2btyeoja]
j'imagine que c'est à la mesure de cette place dans nos têtes qu'on est plus ou moins prétentieux
[/quote:2btyeoja]
Reste à déterminer si dans ton cas, les quelques pincettes que tu utilises ne seraient pas que :^o

pure "simulation" Image not found or type unknown comme tu dis si bien. Seulement en droit la bonne foi se présume O:-) :-B

Image not found or type unknown, d'où le bénéfice du doute (que je maintiens au risque de passer pour un idiot Image not found or type

).

:roll:

Sinon c'est marrant que tu parles de naïveté Image not found or type unknown mais bon à chaque jour suffit sa peine #:-s

Image not found or type unknown

(-|

et c'est pas comme si j'avais mon premier jour de stage demain Image not found or type unknown donc je demande la :-t

mi-temps Image not found or type unknown

Par **Irony**, le **03/05/2010** à **03:17**

[quote="doui":20pcquii]et c'est pas comme si j'avais mon premier jour de stage demain

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

(-| :-t

Image not found or type unknown donc je demande la mi-temps Image not found or type unknown [/quote:20pcquii]

:ymhug:

haha, accordée avec plaisir ! Image not found or type unknown

Par **fan**, le **03/05/2010** à **13:22**

Irony, nous sommes tous ambitieux mais il arrive parfois que l'on tombe de haut et que l'on doivent choisir une autre voie. Je suis entièrement d'accord avec doui, prévoit une voie B.

Par **Irony**, le **03/05/2010** à **14:29**

[quote="fan":2qnj1yol]Irony, nous sommes tous ambitieux mais il arrive parfois que l'on tombe de haut et que l'on doivent choisir une autre voie. Je suis entièrement d'accord avec doui, prévoit une voie B.[/quote:2qnj1yol]

:lol:

Mais je ne suis aucunement en désaccord avec ça ! Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **03/05/2010** à **20:11**

:wink:

Bienvenue parmi nous Irony, j'espère que tu t'y plairas Image not found or type unknown

Un cursus juridique associé à tes études historiques pourrait te conduire au concours de commissaire-priseur ou d'huissier. Maintenant, il y a le risque de s'éparpiller dans des formations qui ne déboucheront pas forcément sur un emploi. Tu ne seras " viable " juridiquement que dans trois ans, et pour un nombre limité de professions ou de concours. Si tu vises plus loin, il faut un master au minimum en plus de l'école d'avocat, ce qui table sur cinq ans et retarde ton entrée dans la vie active. Ce n'est pas gênant si tu as les moyens de financer tes études, mais ça peut poser des soucis au niveau de la formation pratique et du financement des stages éventuels si tu dépasses les limites d'âge (actuellement, 26 ans) et selon la profession envisagée. Effectuer une année à l'étranger peut te faire louper des matières fondamentales qui conditionnent l'accès à certains masters. Certains DU complémentaires sont très recherchés, ou des formations comme un magistère, mais impliquent des centaines heures en plus dans l'année.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Au-delà de la vocation, il y a ces critères à prendre en compte. Tes besoins et tes centres d'intérêts évolueront au long de tes études, prévoir tous ces points est donc très difficile.

Le droit est en outre une matière très particulière qui nécessite une grande logique. La réflexion prime sur le résultat dans la résolution des cas. Si tu as fait un an de prépa et la fac de lettres, il va falloir " casser " ce que tu connais et apprendre à raisonner différemment. :p

C'est le cas du plan en deux parties et deux sous parties, spécificité des juristes français Image not found or typ

La plupart de mes étudiants venus en équivalence ont eu un peu de mal à en saisir la logique, mais c'est une question de travail.

A te lire, je sens deux " dangers " possibles pour toi :

- l'excès de curiosité et de volonté, car il est très facile pour quelqu'un de curieux ou passionné de la matière de vouloir aller toujours plus loin en révisant et de s'y perdre. La quantité de travail est assez énorme si tu veux avoir plus que des notes moyennes, sachant que tu n'as pas vraiment le temps d'apprendre les matières optionnelles durant le semestre en raison des matières fondamentales à TD. Il ne suffit pas de vouloir, en droit : tant que la méthodologie et la compréhension ne sont pas acquises, tu n'as pas la moyenne. Le fait d'avoir déjà une expérience du travail universitaire est un avantage si ce travail a payé.

- l'éparpillement intellectuel également, car tu risques de te découvrir des passions pour telles ou telles matières, pas forcément compatibles, avec au bout un choix à effectuer. Nombreux sont les étudiants dans ce cas. Le remède pour toi serait peut-être d'effectuer des stages le plus tôt possible, pour voir ce qui te plaît et ce qui ne te plaît pas. Une matière peut être théoriquement excellente, mais pratiquement ennuyeuse.

Il y a un type de licence que tu pourrais tenter, à la rigueur : une licence droit-linguistique. Tu ne ferais que les matières fondamentales du droit, et les matières fondamentales des langues étrangères. Après, il faut voir selon le programme des facs, mais ça peut être un compromis :)

Image not found or type unknown

Par **doui**, le **03/05/2010** à **20:44**

[quote="Irony":sy7pqza8] La volonté est d'une puissance folle ! Ce n'est pas pour rien qu'on retrouve partout le "il suffit de vouloir" chez Jankélévitch. Et puis de toute façon les chemins se créent quand on marche ![/quote:sy7pqza8]

:o3

c'est bo Image not found or type unknown

%-(~x(

bon ... allez j'arrête de m'acharner Image not found or type unknown Image not found or type unknown et te souhaite sincèrement bonne

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

%%-

chance Image not found or type unknown

Par **Irony**, le **04/05/2010** à **00:08**

Bah alors ? Doui n'est pas capable de saisir l'ironie et le côté fripon des points d'exclamation ? T'es juste jaloux parce que tu sais même pas qui est Jankélévitch, mon pauvre, je crains :D

pour ta survie. Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **04/05/2010** à **01:22**

[quote:2keg11am]Merci pour cette info ! Mais, es-tu sûre de cela ? Ou alors, j'ai mal compris mais j'en connais maintenant plus d'un qui est en master à "seulement" 26 ans, et ça ne pose aucun problème pour les stages/concours. J'en connais même un qui est en M1 à 28 ans, sa vie n'est pas fichue pour autant. Quels concours mettent une limite d'âge à 26 ans ? l'ENM c'est 31 ans, pour le crfpa en gros les gens ont 25 - 27 ans quand ils le passent non ? Y-a-t-il :))

une limite d'âge ? Si oui, je ne suis pas au courant, je veux bien avoir l'info Image not found or type unknown Je sais juste qu'on ne peut le passer que 3 fois. Ou alors tu ne parlais que du "financement" des stages ? Si c'est le cas, ces problèmes de financement ne sont pas vraiment un problème pour moi, j'ai beaucoup de chance à ce niveau là (au risque que Doui me soupçonne :lol:

maintenant d'être une grosse bourgeoise écervelée, tant pis... Image not found or type unknown)[/quote:2keg11am]

Le problème est plus officieux en fait. Il existe un organisme appelé l'OPCA, qui permet à des professionnels d'avoir des avantages s'ils embauchent ou prennent en stage des étudiants dans le cadre d'une formation diplômante - prise en charge d'un pourcentage du salaire versé, ou des jours passés à l'école (formations en alternance). Cela vaut pour certains cas de contrats, type contrats de professionnalisation en dessous de 26 ans, ou au-delà de cette limite si l'employeur est d'accord pour prendre l'étudiant en CDI au lieu du CDD de stage diplômant. Et souvent, il ne l'est pas, donc il ne prend pas l'étudiant. Ou il l'accepte, en CDD, ou à un salaire moindre, et la formation ne répond plus aux conditions diplômantes, ce qui empêche de prendre en compte la durée du stage pour la validation du diplôme.

Pour les concours, il y a des limites spécifiques d'âge dans la fonction publique, qui varient selon qu'on le passe en interne ou non, et selon les écoles. Ce n'est pas mon domaine donc je laisse les personnes mieux renseignées te répondre. Il ne faut pas non plus confondre examen et concours - avocat et notaire relèvent de l'examen, il n'y a pas un nombre de places limité. Le CRFPA tourne plutôt autour de 22-23 ans d'après ce que j'ai vu. Il y a aussi des

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

limites d'âge pour les allocations de doctorat.

[quote:2keg11am]Encore une fois merci pour ce conseil. Je n'envisageais de toute façon pas de faire une année à l'étranger avant le master... [/quote:2keg11am]

Ce n'est pas une mauvaise idée. Beaucoup de camarades de promo se sont retrouvés sans avoir fait de droit des sociétés ou de droit des sûretés alors que les matières faisaient partie des pré-requis d'admission de certains M2. Mais là encore, l'admission dans un M2 est une autre histoire et dépend exclusivement du directeur...

[quote:2keg11am]Au risque de passer pour une débile profonde, c'est quoi un "DU" ? Sinon, je n'ai pas peur des centaines d'heures en plus dans l'année. L'année dernière je préparais 2 licences + les matières fondamentales d'une autre. Les heures de cours à rallonge, ça ne m'angoisse pas trop.[/quote:2keg11am]

Il n'y a pas de question bête. Il s'agit d'un Diplôme Universitaire. DU de crimino, DU de compta, DU de bancaire, DU de droit rural, DU de gestion de patrimoine, DU notariat... Tape ces intitulés sur google, tu verras les modalités. Certains DU sont couplés avec un magistère, sur plusieurs années, ce qui donne licence et master + magistère + DU. Ce ne sont pas les heures de cours qui sont lourdes, sauf quand tu termines à 22h. C'est surtout le travail préparatoire, j'en reparle plus bas.

[quote:2keg11am]J'espère ne pas lire là l'idée qu'en fac de lettres, et qui plus est en prépa, on n'a pas de "réflexion" ni de logique... Je te suis dans l'idée que le droit est une matière à part, oui, mais bon en prépa et en histoire on ne fait pas que regarder le plafond en se tournant les pouces et en parlant vaguement des guerres de religion Image not found or type unknown :lol: M'enfin, je ne pense pas que c'était ce que tu voulais dire de toute façon. Après quant à l'idée de "casser" ce que j'ai appris avant pendant 3 ans... non ! Que je doive apprendre à faire un autre type d'exercice (quoique disserter, ça reste disserter, peu importe les détails qui font que vous faites 2 parties au lieu de 3), d'accord, mais j'espère ne jamais oublier totalement ce que j'ai pu faire avant.[/quote:2keg11am]

:lol:

Meuh non Image not found or type unknown C'est juste que la logique est différente, et la réflexion également. Je viens d'un cursus littéraire classique (lettres intensives, langues étrangères et langues anciennes) et j'ai aidé mes camarades qui étaient en prépa lettres. J'ai perçu une différence entre les deux approches. Comment dire... les " cases " de rangement ne sont pas les mêmes. Le chemin de la pensée est véritablement carré en sciences juridiques, il n'a pas cette légèreté de rédaction des lettres pures (légèreté n'est pas employé dans un sens péjoratif ou trivial, mais plutôt dans un sens de couleur). Tu comprendras lorsque tu aborderas les différents exercices juridiques. La dissertation n'en est qu'un des aspects, assez mineur ; à partir du moment où tu sais rédiger, où tu respectes la condition des parties et des plans apparents et surtout où tu sais dégager une problématique (la manière de l'élaborer est peut-être la différence fondamentale entre des disserts de fac de lettres et de droit. Enfin question de sensibilité personnelle), c'est bon. Le commentaire de décision et le cas pratique nécessitent de " casser ". Là, c'est la chargée de TD et l'ancienne tutrice qui

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

parle au regard des difficultés des étudiants.
Evidemment, jamais tu n'oublieras ce que tu as fait avant. Cela constitue ta richesse personnelle, et parfois apporte une maturité agréable aux copies dont sont dépourvus des étudiants venus du lycée. Lorsque je parle de " casser ", il faudrait peut-être comprendre " déconstruire certains mécanismes / construire différemment ". Enfin je parle avec le recul de :p

la réflexion sur ma propre expérience, tu feras la tienne lorsque tu seras sur le tas Image not found or type unknov

[quote:2keg11am]Bon allez, je me permets une provoc' de plus, tant pis si je me fais jeter (:D

Image not found or type unknown)[/quote:2keg11am]

Alors nous disons, deux passages au bûcher, trois séries de coups de fouets, deux :lol:

gargarismes d'huile de baleine... Image not found or type unknown

[quote:2keg11am]Cette idée de la quantité de travail assez énorme en fac de droit, ça me fait un peu rire. J'admets qu'il y en a sans doute plus qu'en licence de lettres ou de langues ou d'histoire par exemple, mais bon, faut pas exagérer non plus... le coup du "on n'a pas le temps d'apprendre les matières optionnelles durant le semestre en raison des matières fondamentales à TD", ça me fait encore plus rire ! Tout dépend des gens. Je ne peux pas préjuger de ce que je ferai moi l'année prochaine, mais je connais quelques personnes en droit qui ont des capacités suffisantes pour ne pas beaucoup travailler et s'en sortir très bien pour autant. Ça dépend des années évidemment, mais quand je vois un petit étudiant en 1ère année qui se plaint d'avoir 2 TD dans la semaine (avec un TD de langue ok mais bon...), c'est juste ridicule. La fac de droit c'est pas la khâgne non plus où on bosse globalement tous les jours jusqu'à 1h du matin et pas beaucoup plus de repos le week-end, et tout cela pour travailler sur non pas 2 ou 3 matières fondamentales, mais plutôt 6 ou 7 (et là ça n'existe pas les "matières optionnelles"). Je ne veux pas être trop virulente ou incisive ou je ne sais pas encore trop ce qu'on va me reprocher d'autre, mais arrêtez quand même un peu de croire que la fac de droit c'est le truc le plus exigeant qui existe... Je me fiche un peu de passer pour celle qui est trop sûre d'elle (mieux vaut ça que le contraire), mais étant passée à la fois par la prépa et la double licence, je pense être capable d'avaler une masse de travail assez importante, et même si la méthode en droit me semble difficile au début, si je n'arrive pas à l'enregistrer immédiatement, je sais que je m'accrocherai et que je ferai de mon mieux.[/quote:2keg11am]

Tout travail est exigeant, c'est tout. Maintenant, je préfère prévenir qu'il faut travailler pour éviter d'avoir des étudiants abandonnant en cours d'année. J'ai discuté avec beaucoup d'étudiants qui avaient déjà commencé un cursus ailleurs et qui se réorientaient en droit, la plupart pensant que ce serait aisé car ils avaient l'expérience de la fac. Une bonne partie a pris un semestre pour s'adapter et trouver un rythme au final car ils n'arrivaient pas à doser le travail.

L'emploi du temps que tu décris en khâgne était le même que le mien en L1. Simplement

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

parce que ma première fac réduisait les moyens et supprimait les séances de TD de certaines matières tout en maintenant les mêmes épreuves. Mais la plupart des facs de droit ont 4 matières à TD par semaine, en plus des activités obligatoires chronophages type C2i. Le travail important en droit, ce n'est pas la durée que tu passes à la fac pour suivre les cours et assister aux TD, c'est celui que tu passes à préparer tes TD si tu veux le faire sérieusement. Et je pense que tu les prépareras sérieusement, donc que tu goûteras aux joies des :lol:

recherches et des préparations sur deux jours pour chaque séance Image not found or type unknown Et tu te rends compte qu'au final, tu n'as pas le temps d'apprendre les matières optionnelles - je précise, ce sont des matières obligatoires comme les fonda, c'est juste l'examen qui est différent. Et encore ça dépend du prof.

Ce qui est embêtant au niveau de la charge de travail, c'est si tu changes de fac. Les facs ont des maquettes d'enseignements à peu près similaires, mais elles n'étudient pas toutes les mêmes matières en même temps. Tu peux te retrouver dans un master sans avoir vu telle matière, parce que ta fac d'origine l'étudiait en master, alors que ceux de ta fac d'accueil l'ont vue en L3. Ca te rajoute des matières à suivre. Le fait d'être AJAC est aussi une belle cochonnerie puisque tu te retrouves à faire deux années en même temps avec les fonda et les options en parallèle.

Après, je suis persuadée que presque tout le monde peut réussir en droit (à l'exception de ceux qui n'aiment pas ou n'ont simplement pas le " truc "). Il suffit d'être bon ou bien encadré. :yrmdevil:

Je fais partie des encadrants Image not found or type unknown

[quote:2keg11am]Donc il suffit de vouloir comprendre et assimiler la méthodologie (et de :p

comprendre ce qu'on fait), d'accord, c'est bien ce que je dis. Image not found or type unknown [/quote:2keg11am]

:D/

Il faut aussi que ce soit juste Image not found or type unknown

[quote:2keg11am]Sauf que moi, je n'arriverai pas par équivalences, je recommence en L1. Je ne vois pas pourquoi j'aurais du retard sur une matière qu'on n'étudie pas au lycée, alors qu'autour de moi il n'y aura que des sortants de lycée ou presque...[/quote:2keg11am]

Ce n'est pas vraiment du retard, c'est plus qu'au début, ceux qui ont déjà un vécu universitaire ont tendance à raisonner par rapport à leurs connaissances et leurs modes de réflexion. Et parfois ça bloque. Alors que ceux qui arrivent du lycée sont plus faciles à " manipuler ". Mais c'est une bonne chose de commencer par la base.

[quote:2keg11am]Oui je suis parfaitement d'accord avec ça. J'ai effectivement un problème d'éparpillement, je suis un peu trop volage, un peu dans tous les domaines, et je déteste ça

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

d'ailleurs. Comment faire pour lutter contre ? Je pense qu'il ne faut pas que j'essaye encore de trouver un stratagème pour faire avec, j'ai déjà testé les doubles licences parce que je n'arrivais pas à faire de choix, et finalement je préférerais réussir à me concentrer sur une seule et unique chose (enfin, sur juste un seul domaine dans mes études) et rien d'autre. Tant pis, il faudra bien un jour que je devienne assez adulte pour faire enfin des choix ! [/quote:2keg11am]

Il n'y a pas vraiment de solution, seule l'expérience peut aider je pense. En sortant du lycée, je voulais faire un DEUG de droit et un DEUG d'allemand en parallèle, voire un DEUG de lettres par correspondance. J'ai choisi de ne faire que du droit et je ne le regrette pas (pour moi le droit est un chemin quasi initiatique et sans doute ce qui me convient le mieux, à ma propre surprise). Mais ça ne m'a pas empêchée de mettre mon nez à côté. Et tu croiseras quelques membres du forum qui sont bien plus âgés que toi, reprenant des études pour le plaisir, travaillant complètement hors du droit au final ou changeant carrément d'orientation en dehors du droit.

Peut-être qu'il faut que tu t'interroges, non pas sur ce qui te plaît dans tout ce que tu étudies, mais sur ce qui te déplaît dans une seule de ces branches. Est-ce que ça t'arrive pour d'autres activités ?

Par **doui**, le **04/05/2010** à **01:26**

[quote="Irony":9wk3vb4a]

Bah alors ? Doui n'est pas capable de saisir l'ironie et le côté fripon des points d'exclamation ? T'es juste jaloux parce que tu sais même pas qui est Jankélévitch, mon pauvre, je crains :D

pour ta survie. Image not found or type unknown

[/quote:9wk3vb4a]

Je m'en rappellerai toujours de celui-là, parce que dans une salle de cour au lycée y avait une frise avec les photos et noms de quelques philosophes. Lui avait vu l'orthographe de son nom :)) o-+

légèrement modifiée par un élève Image not found or type unknown (enfin je doute que ca te fasse rire Image not found or type unknown)

:ympray: [-x

C'est pour la sérénité de ce forum Image not found or type unknown que je m'interdis de te recadrer Image not found or type unknown , autant te laisser faire tes preuves ... ou le temps faire son oeuvre !

[quote="Irony":9wk3vb4a] :D

Bon allez, je me permets une provoc' de plus, tant pis si je me fais jeter (Image not found or type unknown), au pire,

je ne remettrai plus les pieds ici.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:cry:

Image not found or type unknown
[/quote:9wk3vb4a]

Image not found or type unknown

i-)

ps: j'ai failli m'endormir sur un dossier aujourd'hui Image not found or type unknown

Par **Yn**, le **04/05/2010** à **10:09**

Je suis d'accord avec [i:20iupqdx]mathou[/i:20iupqdx]. Comparer droit et khâgne ne sert pas à grand-chose dans la mesure où les attendus et les objectifs ne sont pas les mêmes. L'objet d'étude du droit est la loi, ce qui fait que c'est une matière très pratique, qui a une influence directe sur les rapports sociaux, économiques, etc.

Partant de là, le raisonnement juridique est différent des attentes prépas, certes il y a des débats théoriques et idéologiques en droit mais l'intérêt pratique n'est jamais très loin. Il est peut-être difficile de cerner cela dès la L1 mais une fois [i:20iupqdx]vraies[/i:20iupqdx] matières juridiques entamées en L2 (je pourrai me faire découper par certains profs s'ils lisaient ça), on constate vraiment la différence.

Tout ça pour dire que, si tu as l'habitude de bosser, cela pourra s'avérer un plus mais que la réussite en prépa n'implique pas [i:20iupqdx]ipso facto [/i:20iupqdx]la réussite en droit dans la mesure où les logiques sont différentes. Je vais peut-être faire dans le pré-jugé, mais on a tendance à pas mal blinder la tête des gens en prépa (vous êtes l'élite, la prépa vous forme à tout, etc.). A ce titre, comme l'a dit [i:20iupqdx]mathou[/i:20iupqdx], les "nouveaux" en droit qui ont déjà une expérience du sup' ont tendance à raisonner avec le système qu'ils ont déjà étudié mais le droit répond à une logique et un raisonnement qui lui est propre. Il faut comprendre que les juristes ne sont pas des littéraires, certes une écriture fluide et un bon style rendent la copie agréable à lire, mais le juriste se rapproche plus du matheux dans la mesure où la démonstration et la solution sont les fondamentaux, la mise en forme étant plutôt envisagée comme l'accessoire.

Ce qui m'amène à toucher un mot du "Plan B" qui n'est vraiment pas à négliger. Il faut savoir que les taux de réussite sont très faibles en L1 et L2, par exemple, S1 2009-2010 à Rennes : 1300 L1, 23% de réussite. Honnêtement, bosser jusqu'à 1h du mat', etc. je ne l'ai jamais fait, je pense qu'une bonne organisation permet déjà de régler pas mal de chose. Mais, il faut être réaliste : les études de droit impliquent beaucoup de par cœur pour ensuite pouvoir mettre divers éléments de cours en relation pour résoudre des problèmes juridiques. C'est pour cela que tu ne seras pas uniquement avec des gens fraîchement débarqués du lycée, tu auras beaucoup de doublant et de réorientés.

Pour être sûr que tu ne comprennes pas mon message à l'envers : je n'essaye pas de te

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

décourager en disant ça, je t'expose simplement ma vision des études de droit (jusqu'à la L3 en ce qui me concerne). Le droit est une matière vraiment super que je pensais vraiment pas autant apprécier. Cependant, il faut savoir où l'on va (le but du forum étant d'en discuter), je préfère que tu saches au mieux dans quoi tu t'engages.

Yn

Par **alex83**, le **04/05/2010** à **13:59**

@ Irony :

Vouloir tout faire et rien faire en même temps peut vraiment porter préjudice sur un CV et n'est pas forcément une qualité ; au contraire, savoir ce que tu veux faire et ne pas se tromper (ou pas trop) est une qualité. Devant les recruteurs, si on te pose la questions : mais pourquoi avoir fait telle prépa., telle licence et telle licence ? il faudra leur expliquer tes choix et ne pas leur montrer qu'en fait tu ne savait pas -concrètement- quoi faire ; si c'est bon pour ta culture et tes connaissances, ce n'est pas forcément bon dans le cadre de ce que l'on appelle "le projet professionnel".

Je te souhaite de trouver ta voie² et de t'y limiter.

Par **Irony**, le **05/05/2010** à **12:47**

[quote:1fm1o3gz]Je suis d'accord avec mathou. Comparer droit et khâgne ne sert pas à grand-chose dans la mesure où les attendus et les objectifs ne sont pas les mêmes. L'objet d'étude du droit est la loi, ce qui fait que c'est une matière très pratique, qui a une influence directe sur les rapports sociaux, économiques, etc.[/quote:1fm1o3gz]

Je suis bien d'accord, mais je parlais en terme de masse de travail.

Par **Yn**, le **05/05/2010** à **16:34**

Manifestement, tu n'as pas saisi le sens de mon message. Je ne compare pas les filières et les systèmes d'étude, ce n'est pas quantifiable. Je t'expose simplement la réalité avec des chiffres (dont tu peux, au passage, éperdument te ficher).

En fait, je pense que tu as même compris totalement l'opposé de ce que j'ai dit : je ne cherche pas (et je pense aussi que personne ici ne le fait) à te décourager de faire du droit, bien au contraire (là, effectivement je prêche ma paroisse). Libre à toi de penser qu'exposer des chiffres relève de la prétention en vue de passer implicitement pour quelqu'un qui réussit là où beaucoup échouent. Néanmoins, je pense que tu devrais toutefois modérer un peu ton point de vue, surtout dans la critique assez infondée dont tu fais preuve à l'égard des gens qui cherchent simplement à t'informer.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Personne ne t'a dit que le droit était une matière impossible ou encore réservée à une élite. La preuve, chaque année, des milliers d'étudiants sortent diplômés des facultés de droit. Je ne cherche pas à quantifier ou comparer ce qui ne peut l'être et même qui n'a pas lieu d'être, mais il n'empêche que certaines réalités appuient ce que l'on te dit, et, même si tu veux y voir une forme de prétention, ne changent rien à la donne : les taux de réussite sont (très) faibles en L1 et L2, au même titre que vouloir intégrer un magistère pour aller à l'étranger reste très sélectif.

Honnêtement, je pense que ton jugement est simplement mauvais. Personne n'a nier la difficulté des formations différentes du droit, quelles soient universitaires ou autres, et t'emporter comme tu le fais en déformant quasi-systématiquement mes propos (relis ton passage sur les ENS et les employés de marie, franchement...) n'a aucun intérêt.

Tu l'as dit, [i:1ch0akwe]« De toute façon ce post le montre bien, je suis capable de justifier à peu près n'importe quoi, suffit d'avoir l'air convaincu et sûr de soi »[/i:1ch0akwe], je ne pouvais pas mieux résumer un tel paralogisme.

Par **alex83**, le **05/05/2010** à **18:14**

Ta prépa lettres c'était pour faire quoi ensuite à la base ?

[quote:3ixo5at2]je continuerais à le faire si je n'étais pas angoissée à l'idée de m'engouffrer dans quelque chose de trop précis qui sera certes intéressant, mais qui ne me mènera à rien[/quote:3ixo5at2]

Te rendre comptes après 3 ans de fac que tu t'engouffrais dans "quelque chose de trop précis qui sera certes intéressant, mais qui ne mènera à rien" n'est pas à considérer comme une erreur d'appréciation ? Le but des études (quelle qu'elles soient) n'est pas de développer de manière colossal une culture supra étendu (c'est complémentaire) mais bien, [i:3ixo5at2]in fine[/i:3ixo5at2], de se préparer à exercer un métier.

La finalité de ce débat est effectivement vaine... tu l'as bien fait remarqué.
Le plus important n'est pas de dire moi j'ai fais ceci, moi j'ai fais cela mais de réussir à faire ce que tu (je) veux faire ; ce qui au demeurant, vu les temps qui courent, n'est vraiment pas aisé...

Par **mathou**, le **06/05/2010** à **10:20**

Je pense que le dialogue se fait entre sonneurs de cloches car Irony a mal interprété nos .)

propos Image not found or type unknown

Le but n'est pas de dire " nos études sont trop trop dures, on est des bagnards, on n'a pas de vie mais lol, on est l'élite de la nation et on est trop des brutes de la matière la plus duuuure ". Je suis désolée si tu le perçois ainsi. Si tel était le cas, ce forum destiné aux étudiants et à

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

l'aide à la compréhension du droit n'existerait pas, et nous serions très occupés à décourager .lol.

les réorientations, comme des initiés aux Mystères Image not found or type unknown

Imagine que je veuille me reconvertir dans une fac d'art ou d'histoire. Après tout, j'ai des dizaines d'ouvrages historiques dont certains anciens, en plusieurs langues, et autant d'ouvrages sur la peinture que je pratique depuis longtemps sur plusieurs supports ; j'ai une formation littéraire classique, prix d'excellence, mention TB, souvent dans les premiers aux examens, et l'un de mes mémoires a été publié après avoir remporté un premier prix national (je rigole en écrivant ces lignes, c'est pas du tout moi de raconter tout ça). Je connais les exigences d'un travail universitaire. Mais comme j'ai derrière moi un cursus juridique, je suis curieuse de savoir ce qui m'attend lors de ma réorientation. Je demande donc à des personnes qui sont en fac d'histoire par exemple comment les choses se passent chez elles, en essayant de comparer les horaires, les exercices, le régime en un mot. Même si j'ai confiance en mes capacités à m'adapter (j'ai été dans trois universités différentes) et à travailler (je suis une bosseuse et j'ai des facilités dans certains domaines), je suis tentée d'entendre leurs propos à l'aune de mon expérience. Et je ne souhaite pas que mon expérience soit diminuée par des personnes qui n'ont pas mon parcours, alors que, ça se trouve, je serai peut-être une bonne élève dans leur matière.

Jusque-là, c'est un peu ce que tu as ressenti ?

Sauf que ces personnes ont simplement l'expérience dont je suis pour l'instant dépourvue. Ca fait des années qu'elles sont en fac d'histoire. Elles ont vu des étudiants réussir, d'autres se planter. Elles travaillent avec des étudiants depuis des années également et ont donc une certaine habitude des réorientations et des difficultés rencontrées. Elles mettent ces différences et ces difficultés en valeur pour que j'aie un point de repère lorsque j'arriverai en fac.

Du coup, je vais juste prendre note de ce qu'on m'a dit, et y penser le moment venu. J'accepte leur expérience sans penser qu'elles veulent me diminuer (chuis plutôt bon public).

J'ai l'impression que tu ressens le besoin de te justifier ou de légitimer ton parcours passé et à venir. Comme si tu avais besoin d'être rassurée, de te dire que tu n'as pas fait tout ça en vain, et que cette fois tu vas aller jusqu'au bout dans un domaine unique. Comme si tu voulais te convaincre en quelque sorte. Nous, on te donne juste des indications sur ce qui t'attend en fonction des idées reçues les plus courantes chez les futurs étudiants. Ca ne veut pas dire que ton parcours est méprisable -la plupart des membres ici ont la passion du droit. Beaucoup viennent aussi de réorientations ou ont des doubles cursus, donc ce serait bête de se moquer de soi-même en quelque sorte.

Je ne rentre pas dans le débat sur les taux de réussite (L1 dans ma première fac : 1,2%... .lol.

vous lisez bien Image not found or type unknown Erreurs d'orientation). Si je n'étais pas persuadée que presque tout le monde peut réussir en fac de droit, je ne serais pas tuteur bénévole depuis six ans. Je n'aurais pas accepté d'être tuteur pour la fac non plus. Et j'aurais refusé d'être chargée de TD. D'ailleurs, je ne ferais pas d'heures supp' non rémunérées pour être sûre que les étudiants

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:ymdevil:

comprennent, et je n'aurais pas filé mon mail à mes groupes Image not found or type unknown

Tout ça pour dire : toutes les formations sont exigeantes et je n'en rabaisse aucune, car elles ont leurs spécificités ; je suis sûre que tu peux trouver ta place en fac de droit, mais il y a des écueils à éviter. Ils ont été listés plus haut. Vois-les comme des informations.

Par contre, l'état d'esprit « De toute façon ce post le montre bien, je suis capable de justifier à peu près n'importe quoi, suffit d'avoir l'air convaincu et sûr de soi », ça fonctionne plus en école de commerce qu'en droit. Je n'ai aucun scrupule à mettre un 3 à l'étudiant qui a l'air convaincu et sûr de lui mais qui fait le travail à moitié ou qui refuse d'autres hypothèses (enfin si, ça me fait de la peine qu'il n'ait pas compris). Tu t'adapteras de toi-même quand tu y seras.

Doui t'en parlait dans un autre sujet, la meilleure chose à faire pour commencer ton installation dans la matière est d'aller assister à quelques audiences. Le plus souvent, on débute par des affaires en correctionnelle - le pénal est plus parlant, et de toute façon les affaires familiales se font à huis clos. C'est dommage que tu ne sois pas sur Nancy, je t'aurais accompagnée pour t'expliquer un peu. Mais tu peux peut-être regarder si des membres de ta région ne seraient pas tentés par une sortie ?

Par **x-ray**, le **09/05/2010** à **17:25**

Bienvenue Irony,

Sans me lancer dans ce débat qui me dépasse, je veux simplement te dire qu'à te lire, je n'ai aucun doute que tu réussiras des études de droit.

J'ajouterai que tu réussiras d'autant mieux quand tu auras accepté de ne plus être en prépa (je sais, ça prends du temps...), quand tu comprendras que ambition ne rime pas avec prétention (même si on la déguise en Irony). Alors attention aux jugements hâtifs : je connais des redoublants de fac qui ont bien mieux réussi leur vie car ils savaient où ils allaient et qu'ils ont donc persévéré jusqu'à aboutir. Je connais aussi des anciens de prépa qui n'ont jamais accepté d'avoir décroché des écoles merdiques et qui n'ont jamais trouvé d'équilibre...et aussi des secrétaires de mairie bien plus cultivés que tu ne l'imagine.

Amicalement

Par **fan**, le **08/06/2010** à **23:33**

Je répond au message où tu parlais du nombre d'heures de cours :
Tout dépend des facultés. A Clermont-Ferrand, c'était plus de 30 heures par semaine en L2, l'an dernier. Ils ont enlevé 3 cours d'histoire, la procédure pénale mais nous avons toujours environ 30 heures.
Ceux qui redoublent ne sont pas "des perles" dis-tu ? En fait, se sont en général, des

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

étudiants en difficultés. Ici, il y a des cancéreux, des non-voyants et autres mais il n'y a pas que celà, il y a aussi des chargés de TD qui sont des "tâches".
Clermont-Ferrand est une faculté de droit qui est dans les premières au niveau national, donc dure. Sur 600 L1, seuls 200 étudiants sont passés en L2. En L2, il y a 450 étudiants, seuls passeront 150 étudiants en L3.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés